



Comporte une table alphabétique en fin d'année

REGISTRE

Contenant *Six-Huit* feuillets, cotés et paraphés par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, destiné à constater les **NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS**, de la commune de *Trilbardou*, pendant le cours de l'année **1871**.

A Meaux, le *Vingt-six* Décembre 1870.

Le Président
Boitard

L'An mil huit cent soixante et sept,
Le huit janvier, neuf heures du matin, par
devant nous Adolphe de Saignes, Maire et
Officier public de l'Etat civil de la Com-
mune de Trilbardou, est Comparu François
Wéin Bouvier, âgé de vingt-trois ans,
Francien, demeurant à Trilbardou, lequel
nous a déclaré que aujourd'hui à cinq heures

N^o. 1.
Naissance
De
Antoine Françoise
Bouchet
Le 30 Janvier

Du matin, il lui est né en son domicile
une enfant qu'il nous présente et que
nous reconnaissons être du sexe féminin, et
à laquelle enfant il a donné le prénom de
Berthe Françoise, laquelle enfant il a eue
de son légitime mariage avec Louis Jozet, âgé
de vingt ans, sans profession, demeurant
à Erilbardou avec son mari; Ledite présentation
et déclaration nous ont été faite en présence
des sieurs Charles Hippolyte Dubois, âgé de cin-
quante trois ans, N^o. 1. Guis, et Jules Fournier,
âgé de trente quatre ans, Bailleur d'habits, et
vous deux témoins majeurs, amis du dit décla-
rant, domiciliés à Erilbardou; Lesquels nous ont
signé le présent acte avec nous, ainsi que le
père de l'enfant, après lecture faite.

Antoine Bouchet
Louis Jozet
Léon Jozet

N^o. 2.
Né
De
Antoine Abel
Bouchet
Le 4 février

Le quatre février, neuf heures du matin, j'ai
devant nous Joseph de Ligniers, Maire et
Officier public de l'état civil de la Com-
mune de Erilbardou, sont comparus Louis
Prigent, âgé de trente trois ans N^o. 1. de vie, et
M. Louis Théodore Jourdain, âgé de vingt sept
ans, substituent, tous deux témoins majeurs
demeurant à Erilbardou et amis du défunt
ci après nommé; Lesquels
nous ont déclaré que Antoine Abel
Bouchet, âgé de trente ans et huit



27 février
mois, sans profession, né et domicilié
à Erilbardou; fils mineur de Armand
Bouchet, âgé de quarante ans, Agent de
Culture, et de Marie Elisabeth Dupré, âgée
de trente six ans, sans profession, domiciliés
ensemble à Erilbardou; Lequel est décédé
ce jourd'hui à cinq heures du matin, au do-
micile de ses père et mère; et après nous être
après du décès, avons dressé le présent
acte que les déclarants ont signé avec nous,
après lecture faite.

Joseph Jourdain
Léon Jozet

N^o. 3
Né
De
Louis Joseph
Jozet

Le mil huit cent soixante et onze, le
dix huit février, neuf heures du matin, j'ai
devant nous Joseph de Ligniers, Maire et
Officier public de l'état civil de la Com-
mune de Erilbardou; sont comparus Louis
Théodore Jourdain, âgé de soixante trois ans,
Jardinier, et Jean Bourdant, âgé de cin-
quante ans, Manouvrier, tous deux témoins
majeurs demeurant à Erilbardou, et amis
du défunt ci après nommé; Lesquels nous
ont déclaré que Louis Joseph Jozet, âgé
de quarante six ans, Manouvrier, né et
domicilié à Erilbardou, fils
majeur de Louis Joseph Jozet et de
Catherine Capard tous deux décédés, et époux
de Armande Augustine Bouchet, âgée
de quarant un ans, Manouvrière, Domi-

ciété ensemble à Enlhardou, est déclaré, au même
lieu en son domicile, huit à quatre heures
et demi du matin, et après nous être asse-
si du lieu, avons depuis le présent acte que les
Déclarants ont signé avec nous, après lecture
faite par nous

N. 4.
Nécess
Marie Cecile
Hébert
35 février

L'An mil huit cent soixante et onze, le
vingt-cinq février, dix heures du matin, par
devant nous Joseph de Siquiers, Maire et Of-
ficier public de l'Etat civil de la Commune
de Enlhardou, tout Comparsus Louis Rivost,
âgé de trent-trois ans, N. de vin, et Jean Louis
Gastier, âgé de cinquante-quatre ans, Charbon-
niers deux témoins majeurs demeurant à Enl-
hardou et voisins de la défunte ci après nom-
mée, lesquels nous ont déclaré que Marie
Cecile Hébert, âgée de quarante-un ans, sans
profession née à Poiville (May), et domiciliée
à Enlhardou, fille majeure des défunts An-
toine Hébert, et Cecile Hébert, et épouse de
Nicolas Cartier, âgé de quarante-trois ans, Fermier
domiciliés ensemble à Enlhardou; est décédée
au même lieu en son domicile, ce jour'hui à
quatre heures du matin, et après nous être asse-
si du lieu, avons depuis le présent acte que les Décla-
rants ont signé avec nous, après lecture faite par

P. Rivost Gastier J. de Siquiers

N. 5



naissance

de
Henry Joseph Anton
Gischowicz

35 février

Le présent acte en date du vingt-cinq
février mil neuf cent onze devant
et la mairie de Enlhardou (May)
par devant nous Joseph de Siquiers
Maire et Officier public de l'Etat civil de la
Commune de Enlhardou, et Comparsus
Louis Rivost, âgé de trent-trois ans, N. de vin,
et Jean Louis Gastier, âgé de cinquante-
quatre ans, Charbonniers deux témoins
majeurs demeurant à Enlhardou et voisins
de la défunte ci après nommée, lesquels nous
ont déclaré que Marie Cecile Hébert, âgée
de quarante-un ans, sans profession née à
Poiville (May), et domiciliée à Enlhardou,
fille majeure des défunts Antoine Hébert
et Cecile Hébert, et épouse de Nicolas
Cartier, âgé de quarante-trois ans, Fermier
domiciliés ensemble à Enlhardou; est
décédée au même lieu en son domicile, ce
jour'hui à quatre heures du matin, et après
nous être asse-si du lieu, avons depuis le
présent acte que les Déclarants ont signé
avec nous, après lecture faite par nous

L'An mil huit cent soixante et onze, le
vingt-cinq février, dix heures du matin, par
devant nous Joseph de Siquiers, Maire et
Officier public de l'Etat civil de la Commune
de Enlhardou, est Comparsus Louis Rivost,
âgé de trent-trois ans, N. de vin, et Jean Louis
Gastier, âgé de cinquante-quatre ans, Charbon-
niers deux témoins majeurs demeurant à Enl-
hardou et voisins de la défunte ci après nom-
mée, lesquels nous ont déclaré que Marie
Cecile Hébert, âgée de quarante-un ans, sans
profession née à Poiville (May), et domiciliée
à Enlhardou, fille majeure des défunts An-
toine Hébert, et Cecile Hébert, et épouse de
Nicolas Cartier, âgé de quarante-trois ans,
Fermier domiciliés ensemble à Enlhardou; est
décédée au même lieu en son domicile, ce
jour'hui à quatre heures du matin, et après
nous être asse-si du lieu, avons depuis le
présent acte que les Déclarants ont signé
avec nous, après lecture faite par nous

Henry Joseph Anton Gischowicz
35 février
L'An mil huit cent soixante et onze, le
vingt-cinq février, dix heures du matin, par
devant nous Joseph de Siquiers, Maire et
Officier public de l'Etat civil de la Commune
de Enlhardou, est Comparsus Louis Rivost,
âgé de trent-trois ans, N. de vin, et Jean Louis
Gastier, âgé de cinquante-quatre ans, Charbon-
niers deux témoins majeurs demeurant à Enl-
hardou et voisins de la défunte ci après nom-
mée, lesquels nous ont déclaré que Marie
Cecile Hébert, âgée de quarante-un ans, sans
profession née à Poiville (May), et domiciliée
à Enlhardou, fille majeure des défunts An-
toine Hébert, et Cecile Hébert, et épouse de
Nicolas Cartier, âgé de quarante-trois ans,
Fermier domiciliés ensemble à Enlhardou; est
décédée au même lieu en son domicile, ce
jour'hui à quatre heures du matin, et après
nous être asse-si du lieu, avons depuis le
présent acte que les Déclarants ont signé
avec nous, après lecture faite par nous

L'An mil huit cent soixante et onze, le
neuf avril, à l'heure de midi,
par devant nous Joseph de Siquiers,
Maire et Officier public de l'Etat civil

N^o 5
Néés
de
Léontine Louise
Bourvié

8 Avril

De la Commune de Erilbardou, sont comparus les sieurs Jean Pierre Raim, âgé de soixante-sept ans, Espritain, et Auguste Pimard, âgé de trente-cinq ans, Jardinier, tous deux témoins majeurs demeurant à Erilbardou, le premier aïeul et le second Oncle maternel de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que fait à minute, est intervenu au domicile de ses père et mère Léontine Louise Bourvié, âgée de dix-sept mois, Célibataire, née et domiciliée à Erilbardou, fille mineure et légitime de Alexandre et Mathieu Bourvié, âgé de trente-neuf ans, Cultivateur, et de Louise Marie Elia Raim, âgée de trente-neuf ans, sans profession, domiciliés ensemble à Erilbardou. Et après nous être assuré du vice, avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après lecture, faite et.

LE Maire J^r P. Pimard et désigné

N^o 7
Naisance
de
Léontine Louise
Bourvié

23 Avril

Le six mil huit cent soixant et onze, le quatorze Avril, huit heures du matin, post-devant nous Adolphe de Lignieres, Maire et Officier public de l'état civil de la Commune de Erilbardou, est comparu le sieur Alexandre Mathieu Bourvié, âgé de trente-neuf ans, Cultivateur, demeurant à Erilbardou; lequel nous a déclaré que fait à huit heures du soir, il lui est né, en son domicile une enfant qu'il nous



N^o 8
Naisance
de
Eugenie Jean
Froy

23 Juin

présent et que nous reconnaissons être ^{le fruit} le sien et a donné les premiers de Léontine Bourvié; laquelle enfant il a eue de son légitime mariage avec Louise Marie Elia Raim, âgée de trente-neuf ans, sans profession, demeurant à Erilbardou avec son mari; lesdites présentation et déclaration nous ont été faites en présence des sieurs Jean Pierre Raim, âgé de soixante-sept ans, Espritain, et Auguste Pimard, âgé de trente-cinq ans, Jardinier, et tous deux témoins majeurs demeurant à Erilbardou, le premier beau-père et le second beau-père dudit comparant, lesquels ont tous signé avec nous le présent acte, après lecture faite, le père de l'enfant nous ayant déclaré son savoir signer.

LE Maire J^r P. Pimard et désigné

Le six mil huit cent soixant et onze, le vingt-trois juin, à l'heure de midi, jour de naissance de Eugenie Jean Froy, est comparu le sieur Adolphe de Lignieres, Maire et Officier public de l'état civil de la Commune de Erilbardou, est comparu le sieur Hippolyte Troy, âgé de trente-trois ans, Cultivateur, demeurant à Erilbardou, lequel nous a déclaré que ce jour lui a trois heures du matin, il lui est né, en son domicile, un enfant qu'il nous présente et que nous reconnaissons être de sexe masculin et auquel il a donné les premiers de Eugenie Jean;

lequel enfant il a eu de son légitime ma-
riage avec Josephine Ambroisine Despas-
sée de vingt. Six ans, Sans profession de-
meurant à Grilbardou avec son mari. Le
cette présentation et déclaration nous ont été
faite en présence des sieurs Honoré Fay, âgé
de quarante sept ans, Noaon, et Chabanon
Fay, âgé de trente deux ans, Nouroué et
deux deux témoins majeurs, Jurés de Décla-
rant. Remuant à Grilbardou, lesquels
ont ainsi que le père de l'enfant compa-
rant et Déclarant, signé avec nous le
présent acte, après lecture faite.

Joy Alexandre Joy honore
Joy Lyse J. de Signiers

N° 9

Décès de Jean, de quatre heures après midi, par devant nous, Joseph
Chèrese Brigitte de Signiers Maire et officier public de l'état civil de
Denis la commune de Grilbardou, sont comparus, Prévost
Louis âgé de trente trois ans, 6^e de son, et J. Gastien
25 Juin Jean Louis, âgé de cinquante quatre ans, charbon, tous
deux témoins majeurs demeurant à Grilbardou et nous
de la dispute ci après mentionnée, lesquels nous ont déclaré
que Chèrese Brigitte Denis, âgée de soixante deux ans née
à Liérrefonds le vingt deux fév. prochain au vingt ou vingt
dixième mil huit cent) fille des dispute Nicolas
Denis et Brigitte Bureau; veuve de Nicolas Cartheil
est décédée ce jour d'hui à neuf heures de
matin chez son fils et après nous être assuré



N° 10

Décès de le deux heures mil huit cent cinquante du fils de Debraupuis
Marie Rose Nicole Desir et de Béarnse Marie Germaine a une, ve
Debraupuis légitime épouse de veuve de Charles Laurent, et
deu de a dit Grilbardou, en son domicile, ce jour d'hui
11 Août à dix heures du matin et ont avec nous les déclarans
signé le présent acte après lecture faite. un mot roye.
J. de Signiers decaumont, Clement

septembre
Lefort
Mourrey
Vigilant

^{zou-paille}
du décès, nous avons dressé le présent acte de
déclarante ont signé avec nous, après lecture faite.
J. de Signiers Pierre Gastien
Son mil huit cent cinquante d'orge, le onze août, heure
de midi, par devant nous Joseph de Signiers, Maire
et officier public de l'état civil de la commune de Grilbardou
sont comparus, Alexandre François Louis, âgé de trente
six ans, charbonnet; et Clément Amidié, âgé de quarante
deux ans, domestique, deux deux témoins majeurs demeurant
à Grilbardou, lesquels nous ont déclaré que Debraupuis
Marie Rose, âgée de soixante et un an, née à Grilbardou
le deux juillet mil huit cent cinquante du fils de Debraupuis
Marie Rose Nicole Desir et de Béarnse Marie Germaine a une, ve
Debraupuis légitime épouse de veuve de Charles Laurent, et
deu de a dit Grilbardou, en son domicile, ce jour d'hui
11 Août à dix heures du matin et ont avec nous les déclarans
signé le présent acte après lecture faite. un mot roye.
J. de Signiers decaumont, Clement
Son mil huit cent cinquante d'orge, le premier
deux heures du soir, par devant nous et le
de Signiers Maire et officier public de l'état civil
de la commune de Grilbardou, sont comparus le sieur
Mphens Lefort âgé de vingt sept ans, bouclier,
demeurant à Grilbardou, lequel nous a déclaré que
huit à midi, il lui est né en son domicile, un

N^o 11

Naissance de Paul Mphons
Lezort

31 Aout

N^o 12

Naissance de Ernestine
Michon

3 Septembre

Decede a Paris
le onze mai mil
neuf cent cinquante
sept. M. Tribarreau
de dix neuf ans mil
neuf cent cinquante
sept. M. Tribarreau

enfant qu'il nous a presenté et que nous reconnais-
sons être du sexe masculin et au quel enfant il
a donné les prénoms de Paul Mphons; le quel
enfant il a eu de son legitime mariage avec Marie
Victoire D'averdun agee de vingt cinq ans demeurant
a Gribbardou avec son mari. Les dites presentation
et declaration nous ont été faite en presence des sieurs
Fournier Jules Amide age de trente trois ans marchan-
tailleur et de Seguin, Boulanger, age de quarante
et un an tous deux temoins majeurs domiciliés
a Gribbardou et amis du pere de l'enfant. Les quels
ont ainsi que le pere de l'enfant signé avec nous
le present acte apres lecture faite.

[Signature] Seguin (T. de signieur)
[Signature] Lezort

L'an mil huit cent soixante et onze le quatre
septembre a l'heure de midi devant nous Notaire
de Signieur Maire et officier public de l'état civil
de la commune de Gribbardou et comparu le sieur
Armand Doret Michon age de trente ans cultivateur
demeurant a Gribbardou, le quel nous a déclaré que
hier trois du present mois a huit heures du soir, il
lui est né en son domicile un enfant qu'il nous
a presenté et que nous reconnaissons être de
sex féminin et a la quelle il a déclaré donné les
prénoms de Ernestine Clemence; la quelle



N^o 13

Deces de
Boufflerd
le 10 Octobre

enfant il a eu de son legitime mariage avec
Victoire Doret. L'etat age de vingt deux ans
demeurant a Gribbardou avec son mari. Les dites
presentation et declaration nous ont été faite en
presence des sieurs Thomas Vermeille age de
seize ans et de son frere et de l'net Seguin
age de quarante et un an blanchisseur. Tous deux
temoins majeurs domiciliés a Gribbardou, amis
du pere de l'enfant, les quels ont ainsi que le
pere comparu et declaré signé avec nous
le present acte apres lecture faite.

[Signature] de signieur
E. Vermeille T. Seguin

L'an mil huit cent soixante et onze, le quatre octobre
trois heures de l'apres midi, devant nous, Notaire
de Signieur, Maire et officier public de l'état civil de la
ville d'Auguste commune de Gribbardou, sont comparus le sieur
Boufflerd Papillon veuve de son pere age de soixante treize ans,
ancien cultivateur, et B. Michel Moreau age de quarante
et un an, agent de culture, le premier beau pere et le
second agent du defunt et apres nommer tous deux
temoins majeurs, domiciliés a Gribbardou, les quels
nous ont déclaré que, Boufflerd Jules Auguste,
age de cinquante deux ans, né a Courty (Seine et
Marne) le vingt trois fevrier mil huit cent dix neuf,
fils de Michel Alexandre Boufflerd, et de

Mari-Jeomme Romais Papillon, tous deux de ce lieu,
et époux de Stèle Stotations Papillon, âgés de
quarante huit ans, qui lui survivent. Et de ce lieu âgés
de midi et demi, en son domicile et la forme de la Cour,
commune de Crilbardou et après nous être assuré de
dicez, avons dressé le présent acte, que les déclarans
ont signé avec nous, après lecture faite.
et Rouret Papillon & P^{re} designees

N^o 14

Naissance
de
Augustine Béraut

26 gbrs

L'An mil huit cent soixante et onze,
le vingt sept novembre, à huit heures du matin,
devant nous, Adolphe de Lignières, Maire et
Officier public de l'Etat civil de la commune
de Crilbardou, canton de Chaze, département de
Seine et Marne, est comparu le sieur Victor Béraut
âgé de trente deux ans, charretier, demeurant à
Crilbardou, lequel nous a présenté un enfant
de sexe féminin, né en son domicile, hier, vingt
six novembre, à sept heures du soir, de son
légitime mariage avec Julie Brochard, son
épouse, âgée de trente ans, sans profession, et
auquel enfant il a déclaré donner le prénom
de Augustine. Lesdites présentation et
déclaration nous ont été faites en présence de
Louis François Réaume, âgé de trente six ans
Chauffeur Mécanicien, et de Leon Gustave
Chauffourier, âgé de vingt trois ans,



N^o 15

Naissance
de
Victor Béraut

26 gbrs

26 gbrs

26 gbrs

26 gbrs

26 gbrs

26 gbrs

26 gbrs

26 gbrs

26 gbrs

26 gbrs

26 gbrs

26 gbrs

26 gbrs

26 gbrs

26 gbrs

702
703
704
705
706
707
708
709
710
711
712
713
714
715
716
717
718
719
720
721
722
723
724
725
726
727
728
729
730
731
732
733
734
735
736
737
738
739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768
769
770
771
772
773
774
775
776
777
778
779
780
781
782
783
784
785
786
787
788
789
790
791
792
793
794
795
796
797
798
799
800
801
802
803
804
805
806
807
808
809
810
811
812
813
814
815
816
817
818
819
820
821
822
823
824
825
826
827
828
829
830
831
832
833
834
835
836
837
838
839
840
841
842
843
844
845
846
847
848
849
850
851
852
853
854
855
856
857
858
859
860
861
862
863
864
865
866
867
868
869
870
871
872
873
874
875
876
877
878
879
880
881
882
883
884
885
886
887
888
889
890
891
892
893
894
895
896
897
898
899
900
901
902
903
904
905
906
907
908
909
910
911
912
913
914
915
916
917
918
919
920
921
922
923
924
925
926
927
928
929
930
931
932
933
934
935
936
937
938
939
940
941
942
943
944
945
946
947
948
949
950
951
952
953
954
955
956
957
958
959
960
961
962
963
964
965
966
967
968
969
970
971
972
973
974
975
976
977
978
979
980
981
982
983
984
985
986
987
988
989
990
991
992
993
994
995
996
997
998
999
1000

702
703
704
705
706
707
708
709
710
711
712
713
714
715
716
717
718
719
720
721
722
723
724
725
726
727
728
729
730
731
732
733
734
735
736
737
738
739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768
769
770
771
772
773
774
775
776
777
778
779
780
781
782
783
784
785
786
787
788
789
790
791
792
793
794
795
796
797
798
799
800
801
802
803
804
805
806
807
808
809
810
811
812
813
814
815
816
817
818
819
820
821
822
823
824
825
826
827
828
829
830
831
832
833
834
835
836
837
838
839
840
841
842
843
844
845
846
847
848
849
850
851
852
853
854
855
856
857
858
859
860
861
862
863
864
865
866
867
868
869
870
871
872
873
874
875
876
877
878
879
880
881
882
883
884
885
886
887
888
889
890
891
892
893
894
895
896
897
898
899
900
901
902
903
904
905
906
907
908
909
910
911
912
913
914
915
916
917
918
919
920
921
922
923
924
925
926
927
928
929
930
931
932
933
934
935
936
937
938
939
940
941
942
943
944
945
946
947
948
949
950
951
952
953
954
955
956
957
958
959
960
961
962
963
964
965
966
967
968
969
970
971
972
973
974
975
976
977
978
979
980
981
982
983
984
985
986
987
988
989
990
991
992
993
994
995
996
997
998
999
1000

Je soussigné,
le premier beau-père et le second ami du
déclarant. En foi de quoi, nous avons dressé
le présent acte que le déclarant et les témoins
ont signé avec nous après lecture faite.
P^{re} Béraut Réaume
Chauffeur Mécanicien & P^{re} designees

L'An mil huit cent soixante et onze, le
vingt sept novembre, à huit heures du matin,
devant nous, Adolphe de Lignières, Maire et
Officier public de l'Etat civil de la commune de
Crilbardou, canton de Chaze, département de Seine
et Marne, sont comparus Victor Béraut, âgé de
trente deux ans, charretier, et Louis François
Réaume, âgé de trente six ans, Chauffeur
Mécanicien, tous deux témoins majeurs, demeurant
à Crilbardou, lesquels nous ont présenté sans
vie, un enfant de sexe féminin, déclarant que
les père et mère sont Victor Béraut, premier
comparant et Julie Brochard, sa femme,
sans profession, âgée de trente ans, et que c'est
le vingt six novembre, à sept heures du soir
que l'enfant est sorti du sein de sa mère après
la naissance de celui porté à l'acte précédent.
Ensuite de cette déclaration, et après nous être
assuré de dicez, nous avons successivement dressé le
présent acte que les comparants ont signé
avec nous après lecture faite.
P^{re} Béraut Réaume & P^{re} designees

N^o 16
Naissance
de
Remy Essemeyer.

1^{er} décembre

Par acte en date du
vingt-deux avril mil
neuf cent trois, passé
à la mairie de Villardou
(L. 10) Felsenneyer
Remy dont la naissance
est constatée dans l'acte
ci-joint, a contracté
mariage avec Marie
Maurice Peron.
Ceux mentionnés dans
l'acte ont été présents
au jour de la naissance
mil neuf cent trois

Eug. Teller

Marié à Villardou
le vingt sept avril mil
neuf cent trois, passé
avec Pierre Bédoumon
Villardou le vingt
sept avril mil neuf cent
trois, et le mariage
devenu nul.

Décédé à
Villardou le
vingt sept avril mil
neuf cent trois, passé
avec quarante
cinq

Villardou le
premier décembre
mil neuf cent quarante
cinq

Pour le Maire absent

E. Boquet

L'An mil huit cent soixante et onze, le
deux décembre, à quatre heures du soir, devant
nous, Adolphe de Lignières, Maire et officier
public de l'Etat civil de la commune de Villardou,
canton de Claye, département de Seine et Marne
est comparu le sieur Jacques Felsenneyer, âgé
de vingt-huit ans, ouvrier tailleur, demeurant à
Meaux, faubourg Saint-Nicolas, rue de justice,
qui hier, premier décembre, à huit heures du soir,
a contracté de son grand-père maternel, à
Villardou, de son légitime mariage avec Isabelle
Julie Houdart, âgée de dix-huit ans et sans
profession, demeurant à Meaux, avec son
mari, et auquel enfant il a déclaré donner
le prénom de Remy. Ledites présentations
et déclaration nous ont été faites en présence

de Jean Baptiste Houdart, âgé de quarante
et-un ans, menuisier, et de Charles Hippolyte
Dubois, âgé de cinquante-trois ans, marchand
de vin d'épices, tous deux témoins majeurs domiciliés
à Villardou, le premier beau-père et le second
ami de déclarant, lesquels ont ainsi que le
père de l'enfant, signé avec nous la présent
acte, après lecture faite.

Le sieur Jacques Felsenneyer Baptiste Houdart
Charles Dubois

L'An mil huit cent soixante et onze,
le samedi seize décembre, à onze heures du

N^o 17



Vicès de
Augustine Bérault
15 décembre

8^{me} février
Maire
et officier public de l'Etat civil de la commune
de Villardou, canton de Claye, département
de Seine et Marne, sont comparus Victor Bérault
âge de trente-deux ans, charretier, et Louis
François Récaume, âgé de trente-trois ans, chiffon-
nier, tous deux témoins majeurs demeurant
à Villardou, le premier père et le second oncle
maternel de la défunte ci-après nommée, lesquels
ont déclaré que Augustine Bérault,
âgée de vingt-neuf ans née à Villardou, fille de
Victor Bérault, premier témoin ci-dessus nommé,
et de Julie Brochart, âgée de trente ans, sans
profession, demeurant à Villardou avec son mari,
est décédée au domicile de ses père et mère, hier
quinze décembre, à une heure de l'après-midi.
Après nous être assuré de ce fait, nous avons
dressé le présent acte, que les déclarants ont
signé avec nous, après lecture faite.

V. Bérault
Récaume
Ad. de Lignières

Ce est arrêté de présents Registres destiné à constater les
Naissances, qui sont au nombre de huit, des Décès, au nombre de neuf,
ex sur lequel il n'y a lieu d'inscrire aucun acte de Mariage, pendant
le cours de l'année mil huit cent soixante et onze, par nous, Maire
de la commune de Villardou, soussigné, ce jourd'hui quinze et un
décembre, mil huit cent soixante et onze.

Ad. de Lignières

Cable alphabétique des Actes contenus au Présent Registre.

Naissances.

N ^o ordre	N ^o de Registre	Noms et Prénoms	Dates	
			des Actes	des Naissances
1	14	Bérault Augustine	27 gbr	26 gbr
2	1	Bouvier Barth. Françoise	30 janvier	30 janvier
3	7	Bouvier Constante Louise	28 avril	23 avril
4	5	Czischewicz Henri Louis Anthony	26 février	27 février
5	16	Frissemerges Jean	2 gbr	1 ^{er} gbr
6	8	Foy Lucie Louis	23 janvier	23 janvier
7	11	Hébert Paul Alphonse	1 ^{er} gbr	31 août
8	12	Meichen Ernestine Célestine	4 gbr	3 gbr

Mariage.

Néant

Décès.

1	17	Bérault Augustine	16 gbr	15 gbr
2	15	Enfant de Victor Bérault, présenté sans vie	27 gbr	26 gbr
3	2	Bouchet Arthur Abel	4 février	4 février
4	13	Boufflard Jules Auguste	4 gbr	4 gbr
5	6	Bouvier Constante Louise	Janv	Janv
6	10	Debaupuis Marie Rose	11 août	11 août
7	9	Denis Chériee Brigitte	27 juin	27 juin



suite des Décès.

8	4	Hébert Marie Léide	25 février	25 février
9	3	Loyer Louis Joseph	17 février	17 février

Récapitulation:

Naissances	8
Mariage	..
Décès	9
Total:	17 Actes.

Certifié sincère et véritable par nous, Maire de la Commune de Trilbardou, sous-seigné, ce jourd'hui quatre janvier, mil huit cent soixante-douze.

Maire
et *signé*